

SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023 A 19 H 00

Nombre de Conseillers  
en exercice 11  
présents  
ou représentés 8  
votants 8  
Pour 8  
Contre 0  
Abstention 0

N°10022023-001

Date de la convocation  
02/02/2023

**OBJET**

**TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT  
CHEMIN DES  
RIVAILLES**

**RENOVATION DE LA  
VOIRIE**

**ATTRIBUTION DU  
MARCHE**

Le Maire,



**Françoise BERNARD.**

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-trois, le 10 février à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BERNARD Françoise, Maire de VASSEL.

**Présents** : Mmes BERNARD Françoise, BLANCHONNET Christelle  
MONIER Isabelle, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric,  
ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, PLASSE Yves

**Absents (excusés)** : Mmes ROUX Olivia, LAFERRERE Céline, RIVIERE Céline

**Secrétaire de séance** : Mme MONIER Isabelle

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de travaux d'aménagement du chemin des Rivailles pour la réfection de la voirie, qui vont faire suite aux travaux de rénovation du réseau d'eaux pluviales.

Un appel d'offre en procédure adaptée a été lancé et 4 entreprises ont répondu, à savoir : COLAS, EIFFAGE, GATP et RENON.

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 17 janvier 2023 pour l'ouverture des plis puis, de nouveau, le 31 janvier 2023, avec l'analyse des offres rendus par les services de l'ADIT. Le choix s'est porté sur l'offre de l'entreprise RENON, domicilié à Volvic, la moins disante, avec une note de 89/100.

\*\*\*\*\*

Suite à cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De suivre** l'avis rendu par le CAO le 31 janvier 2023 ;
- **De retenir** l'offre de l'entreprise RENON, pour un montant global HT de 128 201 € ;
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer le marché et tout autre document s'y rapportant ;
- **De prévoir** les crédits nécessaires au Budget Primitif 2023 à l'article 2151 – Réseaux de voirie, programme 10073 - Aménagement Chemin des Rivailles.

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme